

Si dans les 7 jours suivant l'affichage, soit le 04/07/25 à 9h, un candidat classé sur la liste principale n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste. Sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.

EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE DANS LES I.F.A.S. : Sélection commune

LISTE DES CANDIDATS SUR LA LISTE PRINCIPALE : TOURNON SUR RHONE

1 - Droit commun, Bacs pro. ASSP ou SAPAT, Passerelles

Numéro	Civilité	Nom de famille	Nom d'usage
0165	Mme	MASSACRIER Patricia	
0162	Mme	MESSIKH Lemia	
0033	Mme	BEROUAL Ouarda	
0151	Mme	SCOMMEGNA Tess	
0032	Mme	SAVET Marie	
0153	M.	GALLACHER Ian Michael	
0078	Mme	GALLET Christine	
0024	Mme	MADY Marie-Louise	DJEDJE
0088	Mme	AUREL Amandine	BOSC-AUREL
0144	Mme	BIELECKI Sara	
0107	Mme	REGNAULT Marion	
0123	Mme	MONNERON Amandine	DUMOULIN
0152	Mme	TURPIN Marie	
0079	M.	COQ Baptiste	
0155	M.	ZAIDI Sofiane	
0091	Mme	CHRISTINE Kaïna	
0087	M.	YASSI Koman	
0134	Mme	AUDINOT Jessica	
0169	Mme	ARCIS Soizic	
0154	Mme	VACHER Lison	
0118	Mme	BRENIER Charlotte	
0037	Mme	MAZOYER Chléo	
0138	Mme	OBANDO MONTES-COTET Nina	

M. FILOSA Lionel

**Institut de Formation d'Aide-Soignant
Hôpitaux Drôme Nord Site de Saint Vallier**

Rue de l'hôpital

26240 SAINT VALLIER

04 75 23 80 85

secretariat.eas@hopitaux-drome-nord.fr

CHAQUE CANDIDAT EST INFORME PERSONNELLEMENT PAR ECRIT DE SES RESULTATS.